



FEDERATION FRANÇAISE DE FOOTBALL
LIGUE DE BRETAGNE DE FOOTBALL

DISTRICT DE FOOTBALL DU FINISTERE

Procès-verbal du Bureau de Direction du vendredi 2 Avril 2021

2, Avenue Georges Pompidou à BREST à 14h15

Présents :

Christine LE ROUX, Rémi BOULCH, Max GOUES, Alain LE FLOCH, Jean-Yves LE DROFF, Yves SIZUN, André TOULEMONT.

Excusée :

Néant

1- CIVILITES

Condoléances :

- à la famille de Jean-Yves LAVIEC, ancien Président des DC Carhaix,
- à la famille de Patrice THIERY, ancien Président de Moëlan,
- à la famille de Didier PANN, ancien Président de Plounévezel.

Félicitations :

- à Noël LE GRAET pour sa réélection à la FFF,
- à Christine LE ROUX pour sa réélection au CDOS.

2- INFO FFF

AG Fédérale des 12 et 13 mars 2021

Résultat des élections du 13 mars 2021 :

Noël LE GRAET : 73,02 % des voix, (élu)
Frédéric THIRIEZ : 25,11 %,
Michel MOULIN : 1,87 %.

Les principales modifications de textes votées le 12 mars sont les suivantes :

- Les groupements et les ententes,
- Certificat médical des mineurs,
- Mixité des équipes U15F,
- Les Terrains et Installations Sportives,
- La Discipline (la purge des matchs de suspension avec les autres équipes),
- La licence volontaire,
- La répartition des compétences pour les AG des Ligues et des Districts en matière d'adoption et de modifications de textes .

L'arrêt des compétitions

L'arrêt des compétitions a été actée du National 3 jusqu'aux compétitions de District.

Le service juridique de la FFF se penche sur les conséquences de la saison blanche, entre autres sur les statuts de l'Arbitrage et des Educateurs. Les décisions pourraient être annoncées fin avril.

3- INFOS LIGUE

Les Commissions Régionales ont été validées lors du dernier Conseil de Ligue.

Statistiques licences :

- Moins 11 % au niveau national, moins 8 % à la Ligue de Bretagne,
- Moins 8,08 % dans le 29,
- Moins 8,79 % dans le 22,
- Moins 7,52 % dans le 35,
- Moins 8,26 % dans le 56.

Le District 29 compte à ce jour 36 571 licenciés (contre 36 485 le 9 mars 2021).

Un séminaire de Ligue s'est tenu le samedi 20 mars 2021. Deux groupes de travail ont été constitué pour étudier :

- La reprise éventuelle des activités avant l'été.
- Le Développement des Animations et Pratiques.

La décision relative à l'article 35 reste toujours en attente.

4- INFOS DISTRICT

- Vente du site de Quimper : la signature est prévue mi-mai.
- Un courrier du District du Morbihan a été reçu concernant la convention rattachement administratif du club de Guisriff au District de Football du Finistère. Il s'agit d'en définir et d'en préciser les modalités sur différents sujets (sportif, financier, subventions, foot 2000, etc...).
- Le Bureau se positionne pour la prise en charge de l'ensemble des thématiques, à l'exception des dossiers FAFA et ANS.
- Pris note du pré projet de fusion entre les clubs de Plouneventer et de Plouédern. Le projet définitif devra être déposé au District pour le 15 mai 2021, et le 31 mai 2021 à la Ligue. Pas de remarque particulière.
- L'Amicale des Educateurs du Finistère transmet un dossier concernant la création d'une équipe de « foot en marchant » au sein de leur association. Le Bureau reporte sa décision, dans l'attente de modifications de ses statuts.

5- TOUR DE TABLE

Max GOUES

LABEL Jeunes et Féminines :

Remerciements aux clubs visités pour l'excellent accueil réservé aux intervenants du district.

FOOT HANDICAP : en lien avec les Fédérations Françaises Handisport et Sport Adapté

- mise à jour de la convention FFF / FFH le Mardi 04 mai 2021 à Brest
- mise à jour de la convention FFF / FFSA le Mardi 11 mai 2021 à Brest
- signatures officielles de ces conventions par les 3 présidents des comités départementaux le mardi 28 mai 2021 à Brest.
- mise en place d'une formation module Handicap envisagée dans le Finistère pour la saison prochaine

Ententes et groupements de clubs de jeunes :

Les articles 39 bis et 39 ter des règlements FFF ont été modifiés lors de l'Assemblée Fédérale du 12 mars 2021.

Ces modifications sont à décliner dans les règlements Ligue et District et notamment le point suivant pour les groupements :

"La création d'un groupement en matière de jeunes consiste, pour les clubs concernés, à mettre en commun l'intégralité de leurs licenciés des catégories U12 à U18 (filles et garçons ou bien uniquement filles ou uniquement garçons). Peuvent également y être intégrés :

- l'ensemble des catégories du football d'animation (U6-U11),
- les catégories U19 et U20, en fonction de la structure des championnats des Districts et Ligues concernés."

Deux nouvelles demandes de création de groupement sont en cours; elles concernent les clubs :

- US St Evarzec et Amicale Ergué-Gabéric,
- FC Pleuven, Espoir Clohars-Fouesnantais et FC Odet pour un groupement U15-U17 de l'Espoir de l'Odet.

L'acceptation éventuelle de ces demandes est liée à la déclinaison des modifications ci-dessus dans les règlements Ligue.

Jean-Yves LE DROFF

Evoque les demandes de tournois qui ne peuvent pour l'instant être acceptées par le District en raison du protocole sanitaire en vigueur.

Christine LE ROUX

- Dossiers ANS (Ex CNDS)
Un cadrage par la FFF est attendu le 14 avril prochain.
Les dossiers de demande de subvention sont à transmettre à la Ligue pour le 31 mai.
Les clubs ayant bénéficié d'un financement l'an dernier doivent transmettre un bilan pour la fin de saison.
La Commission « Vie des clubs » travaille sur la diffusion de conseils à l'attention des clubs pour pouvoir bénéficier des diverses subventions existantes.
- Le dossier de subvention CDOS sera à transmettre pour le 18 mai 2021.

La séance est levée à 17h15

Le Président du District

Le Secrétaire Général

Alain LE FLOCH

Jean-Yves LE DROFF